



Photo : Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM)
De gauche à droite : M. Jean-Nathanaël Karakash, M. Roland Debély et M. Matthieu Aubert

LA COMMUNAUTÉ POUR L'INTÉGRATION ET LA COHESION MULTICULTURELLE CHANGE DE PRÉSIDENT

La Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) s'est réunie jeudi 20 novembre 2020 pour sa dernière séance plénière de l'année.

Présent à cette occasion, le conseiller d'État et chef du département de l'économie et de l'action sociale, Jean-Nathanaël Karakash, a donné l'éclairage des autorités quant au contexte de la COVID-19 et à ses enjeux tant sanitaires, sociaux qu'économiques, à l'échelle cantonale mais aussi nationale et internationale. Il a notamment relevé le rôle et l'engagement de chacun-e, y compris du service de la cohésion multiculturelle, tout en invitant la population à poursuivre son élan de solidarité, en privilégiant notamment une consommation et une action locales, à l'image de la campagne « J'agis pour mon canton ».

Cette séance a par ailleurs été l'occasion de prendre congé de Roland Debély qui quitte la présidence de la commission à la fin de l'année. L'occasion pour J.-N. Karakash de réitérer, au nom des autorités neuchâteloises, sa profonde gratitude envers le président sortant pour l'engagement qui a été le sien depuis 2013 à la tête de la commission.

Le Conseil d'Etat a nommé Matthieu Aubert à la tête de la CICM dès le 1er janvier prochain.

Ancien député au Grand Conseil, M. Aubert a quitté la direction de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) fin 2019 pour codiriger le groupe de médias BNJ.

Pour rappel, cette commission consultative du Conseil d'État, créée en 1991, réunit les partenaires intéressés à l'intégration des étrangères et étrangers, instaure un dialogue entre eux et permet aux migrant-e-s d'exprimer leurs besoins et préoccupations tout en nourrissant le Conseil d'État de recommandations pour la mise en œuvre de la politique cantonale d'intégration.

(Informations brèves du Conseil d'Etat, du 12.11.2020 : https://www.ne.ch/medias/Pages/20201112_Infosbrevs.aspx)

EDITORIAL

Les mois de novembre et de décembre sont marqués par plusieurs Journées internationales qui font particulièrement écho aux missions et aux valeurs pour lesquelles le COSM, et plus généralement l'Etat de Neuchâtel, œuvre au fil du temps.

Parmi elles, la Journée mondiale de la tolérance, celle pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ou encore des Droits de l'enfant. Dans quelques jours c'est la Journée internationale de l'abolition de l'esclavage et celle des migrants qui seront célébrées, avec un retentissement particulier en cette année 2020 marquée par la crise du COVID dont les impacts sur les personnes en situation de migration ont été particulièrement forts en raison de la fermeture des frontières, du manque d'accès aux mesures de protection ou encore de l'accroissement des discriminations.

2020 a également été marquée par les mouvements #BlackLivesMatter et, plus directement à Neuchâtel, par les manifestations sur son implication dans le commerce esclavagiste.

Ces Journées sont là pour rappeler que ces combats et ces causes ne sont jamais totalement gagnés. Ils doivent faire l'objet d'une mobilisation perpétuelle afin de ne pas tomber dans l'indifférence. A l'image de la politique d'intégration, jamais achevée et qui se doit de se réinventer au fil des ans et des actions pour s'adapter à un contexte évolutif.

Le service de la cohésion multiculturelle

HORAIRES D'OUVERTURE DU COSM

Malgré la légère amélioration de la situation sanitaire dans le canton, le service de la cohésion multiculturelle a décidé de maintenir ses horaires spéciaux et ses prestations en ligne jusqu'à la fin de l'année 2020 au moins.

Pour rappel :

- Guichet de la Chaux-de-Fonds : ouvert de 9h à 12h, du lundi au vendredi ;
- Ligne téléphonique : 07h30 à 12h et 13h30 à 17h, du lundi au vendredi ;
- Bureaux de permanence de Neuchâtel et de Fleurier : fermés jusqu'à nouvel avis ;
- Consultations sociales, entretiens de primo-information et de naturalisation : uniquement par téléphone (sauf exception) ou en vidéoconférence ;
- Cours collectifs du COSM : maintenus à distance.

Par ailleurs, le COSM sera fermé les 28, 29 et 30 décembre 2020 (guichet et réception téléphonique y compris).

Pour toute demande de RDV ou d'information, notre secrétariat se tient à votre disposition au **032 889 74 42** ou par courriel à cosm@ne.ch.

BILAN DE LA SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME 2020



2020 devait être une année de célébrations dans le canton de Neuchâtel, puisqu'elle marque non seulement les 25 ans du Forum Tous différents Tous égaux (FTDTE) et de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR), mais aussi les 30 ans de la politique d'intégration. La crise sanitaire est venue s'inviter, alors que nous nous apprêtions à ouvrir la 25e édition de la SACR et nous a conduits à repenser nos actions.

Lors de la période de confinement, nous avons souhaité garder le lien avec les différents membres du FTDTE. En ce temps d'isolation sociale, il était en effet important de nous assurer que chacun-e se sente entouré-e et soutenu-e. Puis il y a eu le mouvement #BlackLivesMatter qui a résonné dans le monde entier et qui a propulsé le sujet du racisme sur le devant de la scène, même là où on le croyait désormais en voie d'extinction... À Neuchâtel aussi, la mobilisation a été conséquente. De nombreux jeunes sont descendus dans la rue et ont occupé l'espace médiatique pour témoigner d'une réalité qui fait encore souffrir beaucoup trop de personnes. Bien que de nombreux progrès aient été réalisés en faveur d'une société plus inclusive et égalitaire, les effets délétères du racisme et de la discrimination systémique représentent toujours un obstacle concret.

Dans ce contexte, il nous paraissait indispensable de proposer à la population neuchâteloise, à l'automne, un espace de discussion, de réflexion sur le thème du racisme et des discriminations. C'est pourquoi une mini-SACR a eu lieu,



durant laquelle une série d'événements prévus au mois de mars a pu malgré tout se réaliser. En particulier, la soirée d'ouverture organisée à la Case-à-Chocs a permis à de nombreux acteurs associatifs de s'exprimer et de se réunir dans une ambiance festive, malgré des mesures d'hygiène et de distanciation strictes. Nos divers partenaires avaient hâte de pouvoir se retrouver, d'échanger sur la période exceptionnelle que nous sommes en train de vivre, sur les



problématiques nouvelles auxquelles nous devons probablement faire face dans les mois à venir. La crise économique qui s'annonce représentera, en effet, un défi renouvelé en matière de lutte contre les inégalités, et un terreau favorable à la résurgence d'un repli sur soi.

« Tous différents, tous égaux. Vraiment ? » était la devise de cette 25e édition. Le questionnement sur l'égalité entre toutes et tous reste d'autant plus actuel au terme de cette année que nous venons de vivre. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons nous engager pour rendre effectives les valeurs d'égalité et d'égalité de dignité au cœur de la politique d'intégration du canton et chères au FTDTE.



Au nom du comité du Forum Tous différents Tous égaux,
Nadia Lutz et Fabrice De Montmollin

RETOUR SUR L'EXPOSITION « NOUS ET LES AUTRES. DES PRÉJUGÉS AU RACISME »

Proposée durant la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme 2020, au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, l'exposition du Musée de l'Homme de Paris a accueilli 35 classes du canton, du 12 au 24 septembre 2020.

Une visite commentée, un support pédagogique de l'exposition et deux sur la situation en Suisse (l'un sur la situation juridique et l'autre sur l'état des lieux du racisme en Suisse, réalisés par l'Université de Neuchâtel) ainsi qu'une bibliographie établie par Daniel Snevajs, leur ont été proposés.

L'exposition sera à nouveau présentée au Péristyle de l'Hôtel de Ville, durant le mois de mars prochain, dans le cadre de la SACR 2021. Elle voyagera ensuite dans le canton de Neuchâtel jusqu'en 2022, notamment au sein des écoles.

Cette exposition sera aussi visible dès 2021, dans les cantons de Vaud, Fribourg et Jura.

EDITION SPÉCIALE 30ANS : ENTRETIEN DE JEAN STUDER

La Constitution comme les lois nous permettent de traduire les contextes dans lesquels elles ont été édictées ou révisées. À y regarder de près, on peut y lire, entre les lignes, les enjeux liés à la migration, les outils déployés pour mettre en œuvre l'intégration ou encore l'impact des idéologies et des peurs sur les consciences. Le statut des saisonniers, les enfants sans papier, les initiatives Schwarzenbach ou encore l'instrumentalisation des faits religieux sont autant de jalons des faits migratoires dans notre pays et dans notre région qui trouvent leur transcription dans le cadre légal et politique.

Pour mettre en œuvre cette Constitution cantonale et ses lois, des personnalités politiques, engagées se sont mises au service d'une politique publique d'intégration en place à Neuchâtel depuis des décennies. Parmi ces figures, Jean Studer.

Sensibilisé au statut et aux réalités des étranger-ère-s depuis son enfance, Jean Studer s'est mobilisé sur le plan associatif avant de s'engager politiquement. Il a alors défendu la conception de l'intégration comme une adaptation réciproque, contrairement à l'idée d'assimilation préconisée dans certains milieux.

Jean Studer a pris des mesures phares durant sa présence à l'exécutif neuchâtelois (2005-2012) de manière à confirmer le rôle de l'Etat en matière d'intégration, tel qu'exprimé dans la Constitution neuchâteloise de 2000. À cet égard, il a notamment ouvert l'école des aspirant-e-s policier-ère-s aux personnes détentrices d'un permis C (une première en Suisse) et permis au COSM de reprendre les enquêtes de naturalisation jusque-là menées par la Police. L'occasion de renforcer ainsi les missions du COSM et de pérenniser son existence à la faveur d'une politique d'intégration et d'une paix sociale solides.

Retrouvez la première partie de l'entretien de Jean Studer en annexe et sur www.ne.ch/cosm. La seconde partie sera à découvrir dans le numéro de décembre.

« TANDEMS » DE L'EPER

Dans le but d'encourager la mise en lien avec la population locale, les Nouveaux Jardins de l'EPER proposent les formules Tandems – duo entre une personne implantée dans le quartier et une personne réfugiée au sein de jardins communaux – et *Ouvre ton jardin* – pour les propriétaires qui souhaitent mettre un bout de leur jardin privé à disposition d'une personne fraîchement arrivée en Suisse.

Si l'idée vous plait et vous donne envie de vous engager pour la saison de jardinage 2021, l'EPER recherche des amateur-trice-s de légumes et de rencontre pour cultiver un potager en duo ou proposent aux personnes disposant d'un jardin de l'ouvrir à des personnes issues de la migration.

Plus d'information et inscription sur : <https://www.eper.ch/project-explorer/nouveaux-jardins>